
SECRETARIAT GÉNÉRAL

AGENCE GÉNÉRALE
DE RECRUTEMENT DE L'ÉTAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le **17 DEC 2021**

N° **21-01309** /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE**

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, précédemment placés sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de **treize (13) élèves Agents Techniques de l'Environnement, session 2021**, sont déclarés admis en remplacement de candidats défaillants.

Ce sont :

ADMIS

RANG	NOM ET PRÉNOM (S)	RÉCÉPISSÉ	N° CNIB	DATE_NAISS
1°	OUATTARA SIAKA	2610_4260_8397_7835	B11206362	21/09/86
2°	GOULLA NOBILA JOËL	2114_0716_2347_8705	B15752551	31/12/92

Arrêté la présente liste à deux (02) admis.

DÉFAILLANTS

RANG	NOM ET PRÉNOM (S)	RÉCÉPISSÉ	N° CNIB	DATE_NAISS
1°	DAO ADAMA	2101_0416_2357_6919	B4944300	12/07/91
3°	DA SIE VICTOR	2119_0416_2324_3349	B8679976	22/07/97

Arrêté la présente liste à deux (02) noms.

Les candidats déclarés admis sont invités à prendre attache avec l'École Nationale des Eaux et Forêts, dans le plus bref délai.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général

Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

